

ÉCOLES maternelle
 élémentaire

Publique de BOEGE

CONSEIL D'ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 2011 - 2012

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU 20/10/2011

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson	X		
Enseignantes	X		
Mme Beja Marie	X		
Mme Genoud-Prachex Dominique	X		
Mme Lordier Françoise	X		
Mme Chevalier Michèle			
Représentants des parents d'élèves titulaires			Suppléants assurant un remplacement
Mme Brient-Derache		X	Mme Hoogland Christine
Mme Patte Sophie	X		
Mme Wiat	X		
M. Hechinger	X		
Mme Savel		X	
Inspecteur de l'Éducation nationale : Mme Lyautey		X	
Maires des communes ou leurs représentants :			
Mme Cherrer Fabienne (Boege)	X		
M. Vulliet (Saxel)		X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale :			
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : Mme Chelfould Eveline		X	
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le 21/10/2011

Le président, directeur de l'école,

Nom : Masson Hervé

PLAN

1- Présentation des objectifs du conseil d'école
2- Validation du règlement interne à l'école
3- Effectifs actuels et prévisionnels

4- Sécurité
5- PPMS
6- Projets

7-- Travaux
8- Questions des parents

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
1	<p>Présentation des objectifs du conseil d'école Le directeur de l'école accueille les nouveaux parents élus et présente les objectifs et les différentes missions du conseil d'école.</p> <p>Il informe également les participants du décès de Mr Baudry, le DDEN, survenu 15 jours auparavant.</p>	
2	<p>Validation du règlement interne à l'école Pas de changement par rapport à l'année précédente. Le règlement est présenté aux personnes présentes, lu et validé par l'ensemble des participants.</p>	
3	<p>Effectifs actuels et prévisionnels Total des effectifs : 107 élèves à ce jour répartis en 23 Cp, 19 CE1, 24 CE2, 18 CM1 et 23 CM2.</p> <p>Effectifs prévus à la rentrée 2011 : 104 élèves : 20 CP, 23 CE1, 19 CE2, 24 CM1, 18 CM2. Il est encore tôt dans l'année pour que ce chiffre soit définitif.</p>	
4	<p>Sécurité Un exercice d'évacuation a eu lieu le 17/10/10. Il s'est bien passé.</p> <p>Le directeur de l'école fait la remarque qu'il n'y a toujours aucun moyen pour arrêter la sirène du bâtiment principal avant les 6mn réglementaires.</p>	
5	<p>PPMS Le PPMS a été mis à jour en modifiant les personnes impliquées dans les différentes actions. Une liste de besoins en matériels a été réalisée.</p> <p>La représentante de la mairie donne son accord pour qu'une commande soit faite par l'intermédiaire des services municipaux.</p> <p>Dès que ce matériel sera réceptionné par l'école, le PPMS sera envoyé à l'IEN pour validation.</p>	
6	<p>Projets passés, en cours et à venir. <u>Projets passés</u> : le projet « Vuagère » s'est très bien passé. Tous les enfants -1 y ont participé. Il n'y a pas eu d'accident. Les apports pour les enfants ont été importants. Remerciement aux mairies et au sou des écoles pour le financement de cette action.</p> <p><u>Projets en cours</u> : Le projet cerf : projet mené par la classe de CM1 avec l'aide de la fédération de chasse. Observation tout au long de l'année du cerf, de son comportement... Réalisation d'un document multimédia. Action en lien avec 2 autres écoles de Haute Savoie</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
7	<p>Un projet d'écrits et de correspondances entre 7 écoles de France du niveau CE2 avec l'accueil pendant 1 mois dans la classe d'une « mascotte » et qui doit être au centre d'un reportage photo et texte sur la géographie de la région.</p> <p>Le projet du réseau en attente de finalisation qui portera cette année pour les C1 et C2 sur un travail histoire et illustration avec la collaboration d'Elodie Balandras, illustratrice de l'album « les bottines de Mme Tordue » et pour les C3 sur l'architecture.</p> <p><u>Les projets à venir :</u></p> <p>Ski alpin pour les C2 et CE2 à Habère Poche les 24/26/27 janvier et 7/9/10 février après midi</p> <p>Ski de fond et biathlon pour les CM1 et CM2 les 10/13/17/20/24 et 27 janvier.</p> <p>Une sortie à château rouge pour voir et écouter le spectacle « la, la, la Gershwin »</p> <p>Travaux et autres demandes des enseignants :</p> <p>Pas de travaux particuliers à part les fuites habituelles. Un plombier est passé mais il n'a pas été revu depuis sa première visite. Il faut aussi songer à réparer la porte d'entrée de l'école dont le jeu dans les battants provoque parfois une impossibilité d'ouverture.</p> <p>Le directeur expose le souhait des enseignants de ne pas attendre que le projet de nouvelle école soit terminé pour bénéficier des avancées numériques. En effet il apparait que ces nouveaux équipements sont un apport indispensable non seulement pour le travail habituel en classe mais également pour l'aide aux enfants en difficulté. Les essais réalisés dans les classes montrent en effet une nette amélioration de l'attention des élèves « en difficultés » et cela quelles que soit la matière enseignée.</p> <p>Les enseignants souhaitent donc que chaque classe soit équipée d'un tableau blanc interactif. Des recherches matériels ont été effectuées, des comparaisons de matériels ont eu lieu et des devis ont été demandé. Le choix s'est porté sur un modèle de la société Smart. Le devis s'élève pour l'ensemble des classes à environ 8500€.</p> <p>La représentante de la mairie fait savoir qu'elle entend notre demande et qu'elle la répercutera au maire. Il pourrait y avoir une décision avant le vote du budget en mars 2012.</p> <p>Les enseignants demandent à ce que la périscolaire ne continue pas à s'installer dans la salle polyvalente avant 16h10. En effet, l'hiver cette salle sert de salle de sport pour l'école et elle est occupée tous les jours.</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
8	<p>Questions des parents :</p> <p>Qualité des repas de cantine ? :</p> <p>La représentante de la mairie retrace l'historique de choix du fournisseur et précise que la mairie n'est pour rien dans les choix de la cantine, que tout dépend du conseil général.</p> <p>Départ de la classe maternelle</p> <p>La représentante de la mairie explique les choix qui ont nécessité le départ de la classe maternelle et son retour dans l'école intercommunale.</p> <p>(Obligation faite par la PMI au periscolaire et centre de loisir d'avoir des lieux calmes pour les petits de moins de 6 ans. Il n'y avait pas d'autres solutions viables et qui auraient garanti la survie de l'association des culottes courtes sur le long terme)</p> <p>Fin du conseil d'école à 20h00</p>	